

Bilan de la concertation



Plan local d'urbanisme de Schweighouse-Thann

Par délibération du 22 juin 2011, Le Conseil Municipal a décidé de prescrire une procédure de révision du POS et d'élaboration d'un Plan local d'urbanisme.

Cette délibération a défini les modalités de la concertation suivantes :

- Tenue de deux réunions publiques
- Concertation avec les agriculteurs

Bilan de la concertation des réunions publiques

Les deux réunions publiques ouvertes à tous, se sont tenues le 25 juin 2013 et le 8 novembre 2013.

L'une présentait le travail de diagnostic et les orientations décrits dans le PADD. L'objectif affichée de cette réunion était de montrer à la population l'état d'avancement du projet de PLU.

La deuxième réunion publique avait pour but de présenter le zonage et le règlement.

Ces présentations ont été suivies de débat en présence de représentants de la commune et du bureau d'études.

Peu de questions ont été posées par le public, beaucoup étaient venus pour connaître la situation de leur terrain dans le futur PLU, que ce soit à la réunion du 25 juin ou à celle du 8 novembre 2013.

Les modalités de la concertation inscrites dans la délibération du 22 juin 2011 ont bien été respectées.

Bilan de la concertation de la profession agricole

Les chiffres clés à retenir :

- 19 exploitations agricoles en 2010
- 11 exploitations mixtes
- 5 exploitations professionnelles
- 5 exploitations avec un chef d'exploitation double-actif
- 2 éleveurs de vaches laitières
- 8 éleveurs de vaches allaitantes

Questions posées aux exploitants :

1. Quelles le nombre de têtes / le nombre de vaches mères ou vaches laitières ?
2. Quelle est l'ancienneté de l'exploitation ?
3. Avez une suite ou un repreneur ?
4. Avez-vous un projet d'extension ou un projet de sortie d'exploitation ? Si oui, quelle surface serait nécessaire ?
5. Êtes-vous en conflit avec votre voisinage ? Avez-vous récemment reçus des plaintes ?
6. De combien de mètres accepteriez-vous une réduction du périmètre de réciprocité ?

1. Rencontre avec Jean-Paul DIETRICH

L'exploitation compte aujourd'hui une centaine de vaches allaitantes. M. DIETRICH cultive également des céréales.

L'exploitation est classée en ICPE et génère un périmètre de réciprocité de 100 mètres autour des 3 bâtiments dont la vocation élevage/stockage est partagée.

M. DIETRICH réalise sa première sortie d'exploitation en 1976.

Le bâtiment a brûlé. En raison de la DUP de la Ligne à Grande Vitesse, il était interdit de reconstruire. M. DIETRICH a donc vendu son bâtiment à Réseau Ferré de France. Le rachat de RFF lui a permis de construire un bâtiment neuf à côté.

Projets :

Le fils souhaite s'installer sur l'exploitation.

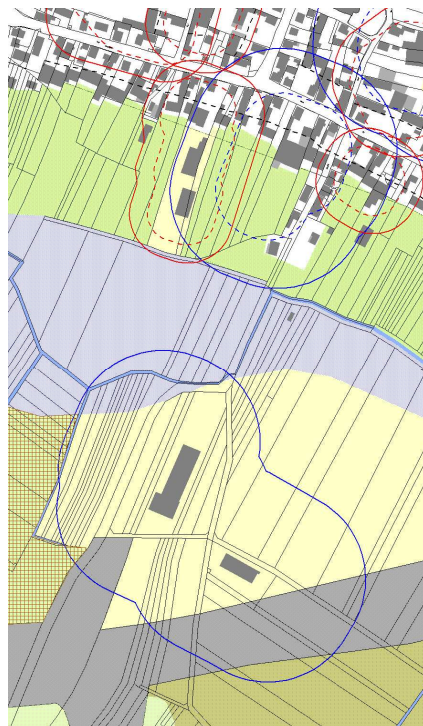
M. DIETRICH aurait aimé construire un bâtiment avec un toit photovoltaïque de 2500m² à 3000m². Le problème est qu'il n'est pas à proximité d'une ligne Haute Tension.

Périmètre de réciprocité :

M. DIETRICH ne souhaite pas réduire son périmètre de réciprocité. Il estime que sa sortie n'impacte pas le développement urbain de la commune excepté la grange située sur la Rue Principale. Cette grange ne sera plus utilisée lorsque le nouveau bâtiment sera construit, d'ici 2 ans. M. DIETRICH fera les démarches nécessaires auprès de la DDT pour supprimer le périmètre autour de ce bâtiment.

Expression du projet de l'exploitant agricole dans le plan de zonage :

Mettre en secteur agricole constructible les bâtiments existants (réhabilitation et extension) et les parcelles sur lesquelles, il souhaite réaliser son projet.



En bleu, les périmètres de réciprocité générés depuis l'exploitation de M. DIETRICH

2. Rencontre avec Eric HIRTH

L'exploitation située Chemin du Schafacker, est classée en ICPE.

L'exploitation agricole a cessé son activité. Il s'agissait d'un élevage porcin hors sol. Les terres autour du site appartiennent à la famille, mais le partage n'a pas encore été fait. Actuellement, M. HIRTH réalise des travaux agricoles.

L'exploitation n'est pas impactée par l'arrivée du TGV Rhin-Rhône. M. HIRTH manifeste simplement son désaccord quant à la suppression des chemins d'exploitation.

Projet :

M. HIRTH souhaitera reprendre 400 porcs, lorsque le prix au kilo aura augmenté.

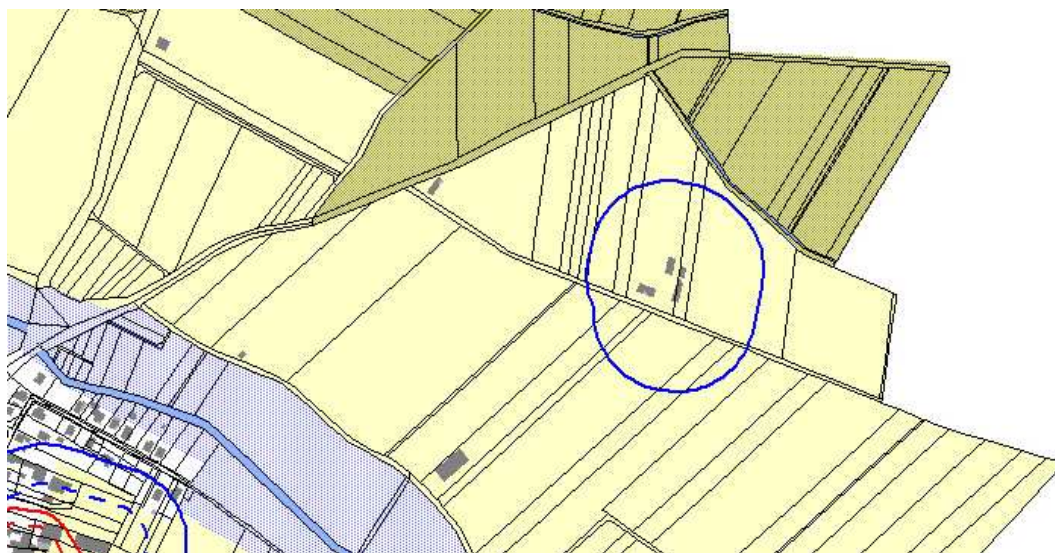
Son fils est un repreneur potentiel.

Périmètre de réciprocité :

M. HIRTH n'envisage pas de faire la démarche pour supprimer le périmètre de réciprocité, puisqu'il souhaite reprendre l'activité d'ici peu.

Expression du projet de l'exploitant agricole dans le plan de zonage :

Mettre en secteur agricole constructible les bâtiments existants (réhabilitation et extension), ainsi que sa maison d'habitation.



En bleu, les périmètres de réciprocité générés depuis l'exploitation de M.HIRTH

3. Rencontre avec l'EARL KRUGLER

L'exploitant est âgé de 27 ans.

L'exploitation compte 180 têtes dont 72 vaches laitières. Lorsqu'il s'est installé en 2008, il a déclaré vouloir élever jusqu'à 95 vaches laitières, d'où son classement en ICPE.

Actuellement, 5 bâtiments génèrent le périmètre de réciprocité.

Projet :

M. KRUGLER n'a pour le moment aucun projet d'extension. Il envisage cependant de construire une nouvelle salle de traite sur la parcelle 120 du lieu-dit Lachenmatten.

Il ne nous signale aucun problème de circulation. Le camion laitier passe tous les 2 jours dans la rue de l'église. Les voisins sont habitués.

Périmètre de réciprocité :

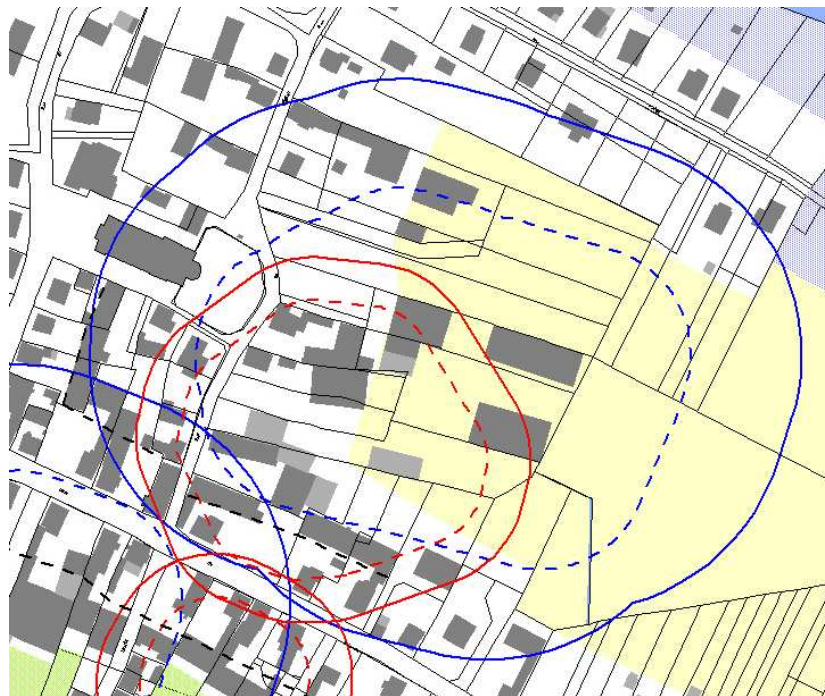
M. KUGLER n'a pas de souci de voisinage. En 2 ans, 2 nouvelles constructions se sont construites dans le périmètre ; M. KRUGLER ne s'oppose pas aux nouveaux projets. Il souhaite rester informé et consulté des projets en cours.

Expression du projet de l'exploitant agricole dans le plan de zonage :

Mettre en secteur agricole constructible les bâtiments existants (réhabilitation et extension).

Ne pas modifier le périmètre de réciprocité.

Supprimer l'emplacement réservé n°8.



ZOOM sur l'exploitation de M.KRUGLER

4. Rencontre avec Jean-Michel DEIBER

L'exploitation compte 25 vaches allaitantes. M. DEIBER travaille à temps plein sur l'exploitation. L'exploitation compte 2 bâtiments.

Une partie de ces terrains se trouve à Cernay.

L'exploitation n'a pour l'instant pas de repreneur.

Projet :

M. DEIBER n'a pas de projet d'extension à court terme. A long terme, il envisagerait de créer un bâtiment de stockage mais le site manque de place pour créer un nouveau bâtiment à moins de le caler sur une limite.

Périmètre de réciprocité :

M. DEIBER ne souhaite pas réduire son périmètre de réciprocité.

Expression du projet de l'exploitant agricole dans le plan de zonage :

Autoriser en UA les extensions de bâtiments agricoles.



Zoom sur l'exploitation de M. DEIBER

5. Rencontre avec Monique BLONDE-SESTER

L'exploitation de Me BLONDE-SESTER est une petite exploitation agricole comprenant 5 vaches, 1 génisse, 1 broutard et 1 veau.

M. BLONDE-SESTER a continué l'exploitation familiale en 1990 en tant que double-actif. En 2000, Me BLONDE-SESTER l'a repris.

Projet :

L'exploitation ne compte aucun projet et aucun repreneur à ce jour.

Périmètre de réciprocité :

Me BLONDE-SESTER serait d'accord pour réduire le périmètre à 30 mètres pour rendre inconstructible toute nouvelle création de logement dans leur périmètre.

Expression du projet de l'exploitant agricole dans le plan de zonage :

Autoriser en UA les extensions et la transformation de bâtiments agricoles.



Zoom sur l'exploitation de Me BLONDE-SESTER

6. Rencontre avec la SCEA DOLLER (HIRTH)

La Société Civile d'Exploitation Agricole compte plusieurs activités. 2 emplois à temps plein. Elle exploite 110 ha de culture de maïs et de blé.

Elle comprend un élevage de vaches charolaises : 30 vaches allaitantes et leur suite, ainsi que 20 à 22 broutards. L'exploitation possède 11 ha de pâturage à Roderen.

Elle comprend également la ferme auberge du Gresson avec 32 ha de pâture.

Elle réalise des travaux agricoles (Epandage de chaux/ fumier /labour /semis /terrassement ...) qui constitue une grosse part des revenus.

4 bâtiments génèrent un périmètre de réciprocité de 50 mètres.

Projets:

La SCEA a pour projet d'étendre ses bâtiments existants, ainsi que de construire un bâtiment de stockage à côté de l'exploitation de Eric HIRTH.

Périmètre de réciprocité :

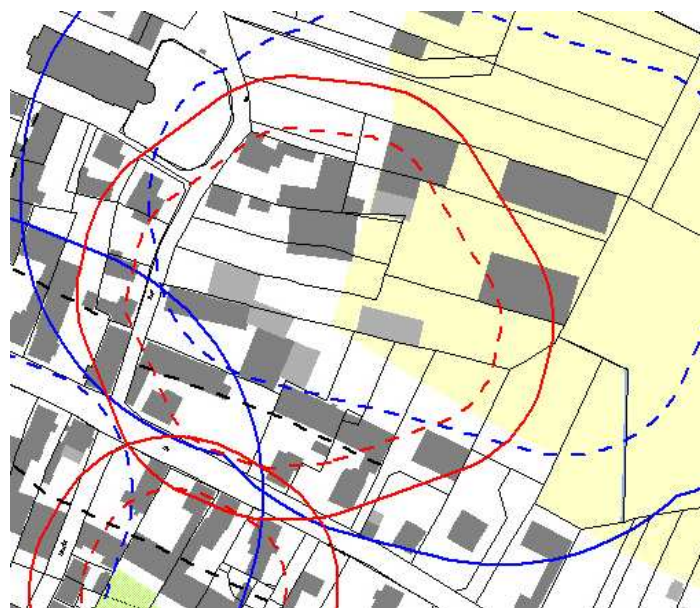
M. HIRTH ne souhaite pas réduire son périmètre de réciprocité.

Expression du projet de l'exploitant agricole dans le plan de zonage :

Mettre en secteur agricole constructible la parcelle devant recevoir le projet.

Autoriser en UA les extensions ou les transformations de bâtiments agricoles existants.

Ne pas modifier le périmètre de réciprocité.



Zoom sur l'exploitation de la SCEA de la DOLLER

7. Rencontre avec François WERLIN

L'exploitation agricole compte 45 bêtes dont 25 vaches-mères. M. WERLIN est double-actif. Il a repris l'exploitation familiale.

Projet :

Aucun projet de construction ou d'extension n'est envisagé à ce jour.

Périmètre de réciprocité :

M. WERLIN souhaite maintenir son périmètre de réciprocité, afin de préserver sa pâture de toute urbanisation future.

Expression du projet de l'exploitant agricole dans le plan de zonage :

Autoriser en UA les extensions de bâtiments agricoles existants



Zoom sur l'exploitation de M. WERLIN

8. Rencontre avec Jean-Claude RIEMELEN

L'exploitation compte 32 vaches mères ainsi que leur suite.
Actuellement, M. RIEMELEN utilise 3 bâtiments agricoles.

Projet :

M. RIEMELEN vient de réaliser sa sortie d'exploitation. Tout le développement va se faire autour de la sortie d'exploitation. Un projet de maison d'habitation et une extension du nouveau bâtiment.

Son fils va peut-être s'associer avec son père.

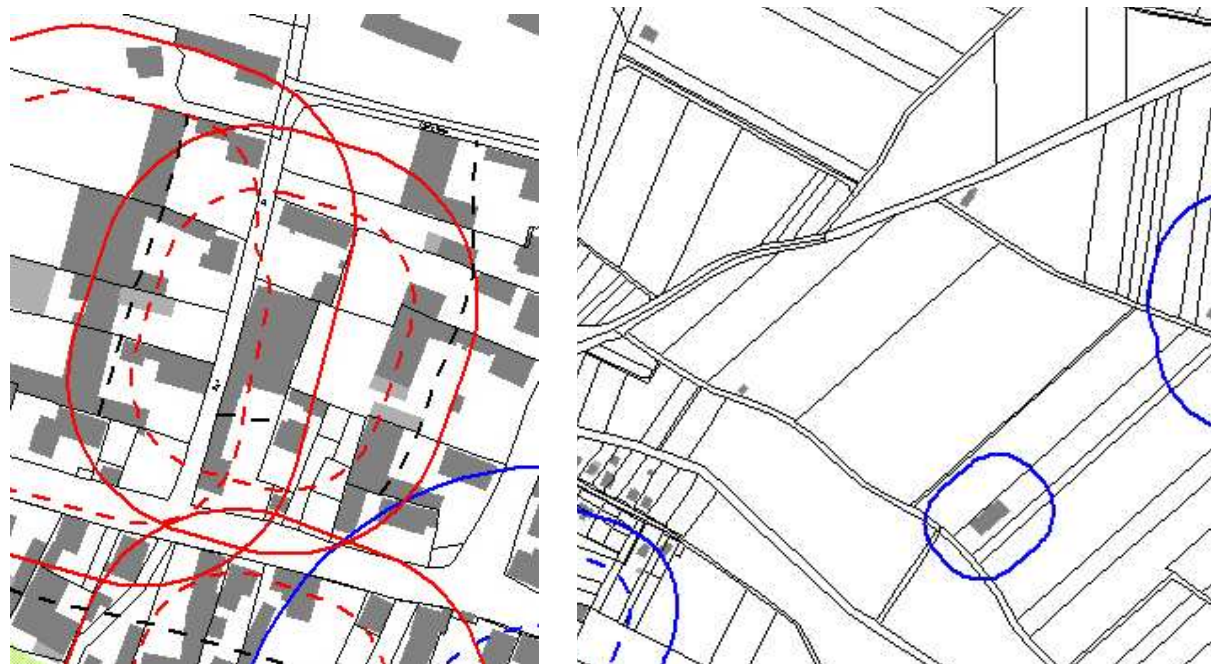
Périmètre de réciprocité :

M. RIEMELEN souhaite maintenir son périmètre de réciprocité.

Expression du projet de l'exploitant agricole dans le plan de zonage :

Mettre en secteur agricole constructible la sortie d'exploitation.

Autoriser en UA les extensions ou les transformations de bâtiments agricoles existants



Zoom sur l'exploitation de M. RIEMELEN (Rue principale et la sortie)

9. Rencontre avec Erwin DIETRICH

L'exploitation compte 50 vaches laitières.

L'activité agricole génère un temps plein et un mi-temps.

M. DIETRICH compte 4 bâtiments : 3 situées au 5 rue Principale et 1 au lieu-dit du Kreuzacker.

Projet :

M. DIETRICH a un repreneur : son fils de 16 ans qui réalise ses études au lycée agricole. Actuellement, les bâtiments suffisent à l'exploitation. S'il devait s'étendre se serait au niveau de sa parcelle au Kreuzacker.

Périmètre de réciprocité :

M. DIETRICH ne souhaite pas que son périmètre de réciprocité soit réduit.

Expression du projet de l'exploitant agricole dans le plan de zonage :

Mettre en secteur agricole constructible les bâtiments existants (réhabilitation et extension) ainsi que sa maison d'habitation.

Autoriser en UA les extensions de bâtiments agricoles existants



*Zoom sur l'exploitation de M. DIETRICH
(Rue principale et le bâtiment abritant les génisses)*

10. Rencontre avec SCEA HIRTH Benoit

L'exploitation compte 16 têtes bovines et 12 moutons.
M. HIRTH est double-actif.

Projet :

La SCEA n'a pas de repreneur pour le moment et ne compte pas s'arrêter à la retraite. M. HIRTH n'a pas de projet de constructions pour le moment, il souhaite simplement agrandir son bâtiment via un auvent.

Périmètre de réciprocité :

M. HIRTH ne souhaite pas réduire le périmètre de réciprocité puisqu'il n'a aucun problème de voisinage et ne souhaite pas contraindre strictement ses voisins.

Expression du projet de l'exploitant agricole dans le plan de zonage :

Classer son bâtiment en secteur agricole constructible.



Zoom sur l'exploitation de M. HIRTH

CONCLUSION

Les projets :

Aucun projet de sortie d'exploitation n'a été recensé.

Les nouvelles constructions ou les extensions de bâtiments se feront sur les sites agricoles existants.

Les périmètres :

Aucun agriculteur ne souhaite réduire son périmètre de réciprocité, excepté Me BLONDE SESTER.

La majorité d'entre eux ne savait pas qu'ils exerçaient un périmètre de réciprocité car ils n'avaient pas été consultés lors de projets de constructions des voisins.

Ce maintien est souhaité. Les agriculteurs veulent garder leur droit de regard sur les nouveaux projets voisins.

Autres :

Des problèmes de circulation ont été signalés rue du Moulin et rue du Château.

Les agriculteurs s'inquiètent de la suppression des chemins d'exploitation qui aura lieu suite au remembrement.